



## PROCES VERBAL DE LA SÉANCE DU 09 JANVIER 2019

L'an deux mil dix-neuf et le neuf janvier à 20h00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Francis CORMIER, le Maire.

**Présents :** MM. Francis CORMIER, Jérôme GOSSET, Christophe MAFILLE, Claude MOREL, Jean-Marie MACLET, Patrick ONIMUS  
Mme. Julie LOFFROY, Catherine BASTIEN, Francine WELLHOFER,

**Absents excusés :** M. Mathieu HUILLE

**Absent excusé ayant donné pouvoir :** 0

Mme BASTIEN Catherine a été nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire propose l'ajout du point suivant :

- Délibération GRT GAZ Convention de servitude

Accepté à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal

### **Approbation du dernier compte-rendu**

Les membres du Conseil Municipal approuvent le dernier compte-rendu en date du 05 décembre 2018 à l'unanimité.

### **Vœux du Maire**

Monsieur le Maire remercie les membres du Conseil pour leur investissement 2018 et présente ses vœux pour l'année 2019.

### **Proposition d'assurance pour les associations (renonciation à recours)**

Monsieur le Maire explique la possibilité d'adhérer à une option d'assurance auprès de l'AMP, notre nouveau prestataire, à savoir une renonciation à recours, pour l'utilisation de la salle polyvalente et de la salle de sport, pour un montant annuel de 69.40 €.

Les membres du Conseil Municipal acceptent à l'unanimité.

### **Projets d'investissements 2019**

#### Travaux salle polyvalente :

A la demande de conseillers, nous allons envisager des travaux de rénovation dans la cuisine, à savoir :

- Peinture murale
- Peinture du mobilier
- Aménagement d'un plan de travail en Inox
- Mise en place de nouveaux meubles
- Installation d'une VMC

Les membres du Conseil mandatent M. le Maire pour la consultation des entreprises.

Bordurage rue des Murailles et rue Maillard :

Monsieur le Maire explique la nécessité de réaliser les travaux de bordurage rue des Murailles uniquement côté impair, et également rue Maillard. Des travaux de pluvial seront également réalisés.

Monsieur le Maire présente le devis de l'entreprise EUROVIA pour un montant de 124 385,75 € HT

Les membres du Conseil Municipal acceptent à l'unanimité le devis et mandatent M. le Maire dans toutes les démarches afférentes à ce dossier.

Construction d'un pavillon locatif :

Monsieur le Maire explique que le développement économique de notre secteur va engendrer un besoin de logement. Nous disposons de quelques terrains communaux constructibles, Monsieur le Maire propose de lancer une étude pour la réalisation d'un pavillon locatif situé à l'angle de la ruelle Bocquillon et de la rue de la Vallée.

Les membres du Conseil Municipal acceptent à l'unanimité le projet et mandatent M. le Maire dans toutes les démarches afférentes à ce dossier.

**Délibération demande de subvention Conseil Départemental et DETR pour les travaux de bordurage**

Conseil Départemental :

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal de solliciter une demande de subvention auprès du Conseil Départemental au titre de l'aide aux communes.

Les travaux prévus sont :

↳ Création de bordures rue des Murailles et rue Maillard et création d'un pluvial suivant le devis EUROVIA en date du 22 janvier 2019 pour un montant de 124 385,75 € HT

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité d'accomplir cette demande et mandate Monsieur le Maire dans toutes les démarches afférentes à ce dossier.

DETR :

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal de solliciter une demande de subvention au titre de la D.E.T.R 2019.

Les travaux prévus sont :

↳ Création de bordures rue des Murailles et rue Maillard et création d'un pluvial suivant le devis EUROVIA 22 janvier 2019 pour un montant de 124 385,75 € HT

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité d'accomplir cette demande et mandate Monsieur le Maire dans toutes les démarches afférentes à ce dossier.

**Délibération sur les tarifs de location de la salle polyvalente.**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de maintenir le tarif actuel.

Présenté comme suit :

**Location pour un repas le week-End du vendredi soir au lundi midi**

Arrhes	100 €
Chèque de caution	150 €
<u>Personnes du village</u> (Réservation possible 1 fois par an et par foyer)	180 €
<u>Personnes extérieures au village</u>	290 €
<u>Journée complémentaire</u> (avec remise des clefs le jeudi soir)	50 €
<b>Location à la journée ou demi-journée</b> <b>+ Assemblée Générale Associations extérieures</b>	70 €
<b>Associations d'Orvillers-Sorel</b>	Gratuit
<b>Forfait nettoyage salle (chèque de caution)</b>	70 €

### **Actualisation des tarifs de location de la salle des sports (éclairage + location)**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de modifier la tarification comme suit :

- Tarif unique extérieur : 8€ / h
- Forfait 10 mois (de septembre à juin) à raison de 2h/sem : 640 €
- Eclairage par jeton (disponible en Mairie) : 1€/h

Ces tarifs seront applicables à compter du 1<sup>er</sup> Septembre 2019

### **Délibération sur la mise en place de vidéo protection des espaces publics et demande de subvention auprès du Conseil Départemental**

Monsieur le Maire explique la nécessité d'installer des caméras de vidéo protection dans la salle de sport et place Mathilde HAVART afin de lutter contre le vandalisme et de protéger les nouveaux locaux de la Mairie et de l'agence postale communale.

Monsieur le Maire présente deux devis :

- Entreprise SDEL pour un montant de 7 631,00 € HT
- Entreprise 2JE pour un montant de 6 021,62 € HT

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide de retenir le devis de l'entreprise 2JE pour un montant de 6 021,62 € HT et mandate monsieur le Maire pour la demande de subvention auprès du Conseil Départemental

### **Demande de subvention auprès du Conseil Départemental**

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal de solliciter une demande de subvention auprès du Conseil Départemental au titre de l'aide aux communes.

#### Les travaux prévus sont :

↳ Création d'un système de vidéo protection dans la salle de sport et place Mathilde HAVART suivant le devis de l'entreprise 2JE en date du 02 janvier 2019 pour un montant de 6 021,62 € HT

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité d'accomplir cette demande et mandate Monsieur le Maire dans toutes les démarches afférentes à ce dossier.

## **Délibération GRT GAZ Convention de servitude**

La Société GRTgaz a régularisé avec l'Association Foncière de Biermont et Extensions au droit duquel vient la commune d'ORVILLERS-SOREL une convention de servitude sous seing privé en date du 6 février 2015, relative à l'implantation d'une canalisation de gaz et tous ses accessoires, sur la parcelle située à ORVILLERS-SOREL, dans le département de l'Oise, cadastrée section ZI, numéro 9.

Cette parcelle appartenant actuellement à la commune d'ORVILLERS-SOREL, GRTgaz sollicite celle-ci pour la publication d'un acte de servitude, conformément aux termes de la convention sous seing privé.

Les frais liés à cette opération seront à la charge de GRTgaz.

En conséquence, il est proposé au Conseil Municipal :

- D'approuver les dispositions qui précèdent ;
- D'autoriser le Maire, à signer tous les documents à intervenir permettant leur mise en œuvre, et notamment l'acte de servitude.

## **DELIBERATION**

Le Conseil Municipal décide :

- D'approuver les dispositions qui précèdent ;
- D'autoriser le Maire, à signer tous les documents à intervenir permettant leur mise en œuvre, et notamment l'acte de servitude.

## **Questions diverses / Information du Maire**

### Date des manifestations 2019

Dimanche 3 mars 2019 : brocante à la salle des sports

Samedi 16 mars 2019 : choucroute à la salle polyvalente

Dimanche 7 avril 2019 : loto à la salle des sports

Mercredi 8 mai 2019 : commémoration

Samedi 13 juillet 2019 : marché aux produits du terroir + feu d'artifice

Dimanche 14 juillet 2019 : fête foraine + cérémonie au monument aux morts

Lundi 11 novembre 2019 : commémoration

Samedi 23 Novembre 2019 : soirée beaujolais

Samedi 14 décembre 2019 : fête des associations

Samedi 21 décembre 2019 : distribution des colis des aînés

Dimanche 22 décembre 2019 : passage du père Noël

Samedi 04 janvier 2020 : Vœux du Maire + galette

### Point sur les travaux du mur du cimetière

Monsieur le Maire informe que les travaux se poursuivent et que la première partie côté église sera terminée pour fin janvier

### Travaux d'élagage du tilleul proche de l'église

Monsieur le Maire présente le devis de l'entreprise Artisan des cimes d'un montant de 552 € TTC.

L'intervention aura lieu courant janvier.

### Intervention d'un conseiller

Christophe MAFILLE explique la possibilité éventuelle d'interdire le stationnement des poids lourds rue de

Flandre. Monsieur le Maire explique qu'il sera nécessaire de prendre un arrêté après consultation de l'UTD de Lassigny.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h33